



# Société tu m'auras pas!

Allez-vous réagir et revenir à des valeurs collectives ?

Nous avons toutes et tous besoin de syndicats forts. Les enjeux sociétaux actuels dépassent largement notre petit quotidien.

**SUD Solidaires est opposé à l'individualisme**, par contre il est engagé dans des luttes qui nous concernent toutes et tous.

**Qui va approuver le durcissement de la loi gouvernementale du droit de grève**

avec la mise en place d'un service minimum et un délai de prévenance de 48 heures ? Nos collectivités seraient-elles un laboratoire expérimental de la politique

du gouvernement ? La règle du délai de 48h de prévenance que le gouvernement a mis en place cet été, existe déjà dans nos collectivités depuis plus d'un an. Nos élu.es rennais.es alors que 60 élus de gauches ont fait un recours devant le conseil constitutionnel, soutiennent-ils toujours cette atteinte au droit de grève ? **À noter que notre syndicat avait déposé un recours au Tribunal Administratif puisque la Ville de Rennes a été précurseur de ce dispositif.**



**Qui n'est pas concerné par les retraites ?** Qui acceptera de cotiser 42 ou 43 années pour ne percevoir que 1000 euros au mieux ?

**Qui cautionne que des migrants meurent** tous les jours en méditerranée pour fuir la misère ?

**Qui accepte que des forêts en Afrique ou en Amazonie soient détruites** au nom du profit de quelques riches propriétaires internationaux ?

**Qui tolère qu'en France aujourd'hui, 240 ème jour de l'année, 100 femmes soient mortes sous les coups de leurs compagnons ?**

Allez-vous supporter longtemps que dans une

société où circule des millions d'euros, **plus de 200 SDF soient morts dans la rue ?**

**Pour toutes ces raisons nous vous invitons à réinvestir le monde syndical, associatif ou politique pour votre avenir et celui de vos enfants.**

*"Pire que le bruit des bottes,  
le silence des pantoufles"*

Max Frisch

# Quoi de neuf dans les services ?



## Les AER de la DEE nettoient "en plein cagnard" !

Trois centres de loisirs en extérieur sont ouverts durant l'été (Prévalaye, Dominique Savio et Robert Launay). Des agent.es d'entretien sont affecté.es sur ces centres. Le nettoyage des tipis et des tentes en extérieur est réalisé à partir de 16h, heure à laquelle il fait chaud... Nous avons donc demandé depuis l'année dernière à décaler les horaires pour les agent.es d'entretien afin qu'ils-elles commencent plus tôt et puissent effectuer le nettoyage en extérieur le matin. Demande refusée pour l'été dernier pour cause : "d'un timing trop serré" mais avec un engagement de vigilance de la part de l'administration.

**Résultat :** les agent.es de la DEE ont nettoyé en "plein cagnard" tous les après-midi de l'été et même le 25 juillet où pourtant une alerte du directeur général adjoint ainsi que de la DRIS a été déposée demandant d'arrêter toutes les missions physiques en extérieur. Mais que nenni pour les agent.es de la DEE !

ce qui ne représente même pas 3 semaines de repos! Car il faut savoir qu'elles/ils doivent effectuer leur week-end avant leur départ en congés ou l'effectuer au retour. **Équité quand tu nous tiens!** Le syndicat SUD au mois de Juillet dernier a écrit un courrier à Mme la Maire afin de dénoncer toutes les injustices au sein du CCAS et de demander une harmonisation avec les services de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole. SUD attend donc les réponses de l'administration.



## Culture : départs, arrivées, PPCR et RIFSEEP

Après l'arrivée d'un nouveau Directeur au Musée des Beaux-Arts qui a du pain sur la planche, l'annonce a été faite aux agent.e-s du Conservatoire du départ de leur Directeur en 2020, avec une vacance du poste plus ou moins longue... jusqu'aux prochaines élections ? Bon courage à ceux qui restent en attendant et bonne continuation à ceux qui partent. Ils ne verront pas ou peu la mise en place du PPCR pour les enseignant.e-s et du régime indemnitaire qui va avec. Les textes ne sont pas encore sortis mais les critères locaux de classement des postes, eux, existent. Certain.e-s collègues qui les découvriront au dernier moment pourraient bien être refroidis...

**Les collègues des Bibliothèques,** eux, savent à quoi s'en tenir et ne décolèrent pas. Certain.e-s se sentent déconsidéré.e-s, d'autres n'avaient pas encore compris que tout cela est largement déterminé par des questions budgétaires, indépendamment des critères qualifiant les postes.

Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? On attend que ça se passe "avec bienveillance" ou on s'organise avec les syndicats ? C'est vous qui voyez...



## L'été de " l'apothéose" dans les EHPAD

Entre la canicule et le manque de personnel récurant tout l'été, les collègues des EHPAD sont à bout de souffle. Travailler avec 1 voire 2 postes en moins qui l'accepterait ? Prendre son poste le matin, assurer ses 7h de travail rentrer chez soi et revenir le soir afin de coucher les résident.es, qui l'accepterait? Prendre son poste d'après-midi et enchaîner sur un poste de nuit, qui l'accepterait? Eh bien tout cela nos collègues l'ont accepté car elles/ ils ont à cœur leur métier et surtout le bien-être du résident.e. Mais à quel prix, les agent.es sont épuisé.es, le bénéfice des vacances s'est envolé il y a longtemps, sachant qu'on ne leur accorde que 21 jours consécutifs

## Et à part ça ?

### CASDEC ou COS ?

Nous vous parlons du CNAS depuis plusieurs mois. SUD a rencontré le responsable du secteur ouest de cette association afin qu'il nous présente leurs prestations. Des catalogues circulent dans les services. Leurs offres démultiplient les possibilités du CASDEC. Pour SUD il n'est pas question de supprimer notre CASDEC mais de le transformer en Comité d'Oeuvre Sociale (COS) et ainsi maintenir les postes au sein de cette nouvelle structure. Les collègues du CASDEC pourraient ainsi assurer le lien entre le COS et le CNAS (informatique, courrier, billetterie et autres...) Pour SUD de nombreuses et nouvelles perspectives s'ouvriraient ainsi aux collègues de nos 5 entités.

### Rifseep Catégorie A

Ca y est : le RIFSEEP catégorie A va arriver dans vos boîtes aux lettres. Certains apprendront officiellement leur parcours, leur encadrant ne les ayant pas encore informés... Certains ne comprennent pas leur parcours. Les critères, non objectivés, permettent de classer des chargés de missions ou des chefs de service dans des parcours différents sans que les explications apportées par l'administration ne soient compréhensibles. De même, les fonctions ressources ont été abandonnées aux seuls deux premiers parcours : des chargés des marchés publics, des juristes, des responsables administratifs et financiers laissés sur le bord de la route. Pas de reconnaissance pour eux. Certains ne vont pas comprendre qu'un critère ne leur soit pas attribué, et sans réponse positive de la hiérarchie à leur demande de révision, ils vont être démotivés, au mieux ; en colère certainement, face à la sous-estimation de l'importance de leurs missions. Certains vont aussi se rendre compte des écarts de régime indemnitaire entre un directeur et son chef de service (jusque 1 000 € par mois !), entre les filières les plus féminisées (administrative ou médico-sociale, par exemple) et la filière où l'on trouve en grande majorité des hommes (technique) : 370 € d'écart par mois entre un parcours 1 assistant socio-éducatif et un parcours 1 ingénieur...

Alors SUD Solidaires demande aujourd'hui de reprendre la démarche à zéro : moins de parcours pour moins de concurrence entre agent-e-s, des critères objectivables, une diminution des écarts de régime indemnitaire entre parcours et entre filières...



### Jardins

Après un an et plusieurs interrogations auprès du service les vestes polaires devraient être distribuées avant le grand froid. La demande d'une paire de bottes fourrées pour toutes et tous sans supprimer l'autre paire a été formulée. Peut-on espérer des pantalons légers pour l'été 2020, dotation validée en 2018 ? Essais effectués en 2019 ! Notre action sur les vêtements mouillés que l'on ne pouvait sécher faute de chauffage dans les vestiaires à porté ses fruits. L'effet d'un vent de SUD !

### Santé au Travail

Vous avez été peut-être aussi éblouis que nous par la prose du liaison RH concernant le service Santé au Travail, à mi-chemin entre la propagande et l'hypnose... Nous tenons à vous rappeler qu'il reste votre premier interlocuteur pour toute question concernant votre santé. Les collègues de ce service accomplissent leurs missions avec beaucoup de professionnalisme et dans le respect du secret médical.





# Ici, partout, ailleurs

## Service Public, chronique d'une mort annoncée

Cet été, le Gouvernement a fait voter une loi qui dynamite le Service Public et son statut : pas le privilège de quelques salarié-e-s, mais la garantie de l'accès égalitaire de toutes et tous au Service Public et aux biens communs. Une loi qui facilite et encourage la transmission de pan entier de services publics aux entreprises, livrant ainsi le secteur public garant de l'intérêt général au secteur marchand portant les intérêts privés dont seul le profit est le but. Une loi qui menace directement nos postes et qui exproprie la population de son bien commun. Cette loi doit être abrogée ! Avec l'attaque sur le droit de grève, assisterons-nous à cette fin programmée sans rien dire ni faire ? Détachement forcé, augmentation du temps de travail, recours systématique aux contractuel-le-s et vacataires... Pour SUD, c'est non. Et vous ?

## Les rendez-vous importants

Comité Technique : 4 octobre et 22 novembre

CAP : 18 octobre

Groupe concertation habillage : 16 octobre

CHSCT plénier : 15 novembre

## Chèques déjeuner

Réunion d'information intersyndicale

11 octobre

10 H 45-11 H 45

Salle ASMR

Plaine de Baud



Pour en savoir plus sur la casse de la Fonction Publique, l'actualité locale et nationale, s'informer pour mieux résister, consultez notre page Facebook "SUD Rennes" et le site SUD CT 35.